

# LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX  
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE  
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION: 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE  
Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal. Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS  
AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA REMPLACÉ

PEUX DE L'ABONNEMENT  
Un an ..... 3  
donnant droit à la valeur de l'abonnement en Annonces

PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : Réclames, la ligne, 1<sup>re</sup> page 1 fr., 2<sup>e</sup> page 0 fr. 75, 3<sup>e</sup> page 0 fr. 50 — Annonces, 4<sup>e</sup> page 0 fr. 25

## La Question du Square de la Gare

La pétition suivante va circuler dans le pays. Elle est assez explicite pour que nous n'ayons pas besoin de la développer. Pour notre part, nous ne pouvons qu'approuver l'idée du Président de « l'Union des Intérêts locaux » et nous y associer de tout cœur.

## L'UNION DES INTÉRÊTS LOCAUX DE NANTERRE

SOCIÉTÉ AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ DE M. LE PRÉFET DE POLICE

Siège Social : (16, RUE DE LA CROIX)

Chaque Sous-Groupé relié à L'Union des Intérêts Locaux à son autonomie à part

## SOUSCRIPTION

### POUR L'ACQUISITION PAR LA COMMUNE DU SQUARE DE LA GARE

Les divers Sous-Groupes de l'Union des Intérêts Locaux se préoccupent en ce moment d'une question qui intéresse la population tout entière. La Compagnie de l'Ouest a l'intention de vendre le terrain situé à proximité de la Station, et qui a été aménagé en Square depuis une quinzaine d'années par la Ville de Nanterre, laquelle l'a reçu à cette époque en location à titre gracieux (5 francs par an pour le principe) sous l'administration de M. A. Hennape, maire.

Des offres, contrairement aux véritables intérêts du pays, ont été faites à la Compagnie, mais l'Administration en ayant eu connaissance, M. le Directeur de la Compagnie de l'Ouest a pris l'engagement de lui faire connaître le montant des offres qu'il avait reçues et de donner la préférence à la commune, à prix égal.

Le prix de 55,000 francs a été fixé par la Compagnie; elle a donné un mois pour répondre à cette offre, et l'Administration municipale a obtenu un nouveau délai.

Il est donc nécessaire qu'une solution intervienne promptement à ce sujet. C'est pourquoi l'Union des Intérêts Locaux s'adresse aussi bien aux Propriétaires qu'aux autres Habitants soucieux de l'agrandissement et de la prospérité de la commune, leur signale l'utilité qu'il y a pour toute la population de conserver le Square de la Gare qui est le seul jardin public de la ville de Nanterre. Ce jardin attire l'attention des Voyageurs de la ligne de Saint-Germain, et les engage à venir se fixer dans la commune.

Tout le monde a pu constater le bon effet que produit le Square sur les personnes qui viennent à Nanterre. Les mères de famille apprécient également cette promenade où elles peuvent se reposer et laisser jouer les enfants. Le Square convient encore pour l'organisation de concerts et de distractions nombreuses, dont profite tout le pays.

La population, nous l'espérons, voudra garder au quartier de la Gare sa physionomie actuelle et, par tous les moyens en son pouvoir, aider la commune à acquérir le Square du Chemin de Fer où l'on trouve, sans se déplacer, de l'ombre et de la fraîcheur.

Dans ce but, l'Union des Intérêts Locaux adresse un pressant appel à toutes les personnes désireuses de participer à une œuvre si utile et les prie instamment de vouloir bien donner leur adhésion au projet en apposant leur signature sur la présente pétition et en indiquant ci-contre la somme qu'elles seraient disposées à souscrire pour faciliter, dans une certaine mesure, l'acquisition du Square au cas où cet achat serait accepté par la commune.

(Les Fonds seront recueillis ultérieurement et versés à la Recette municipale)

## Lanterne Magique Municipale

IV

Nous devrions présenter aujourd'hui à nos lecteurs le n° 4, M. le sieur Roy.

Mais comme nous tenons à donner une biographie exacte et complète de Sa Majesté l'Obstruction, nous les prions d'attendre, ils n'en perdront rien.

M. le grand Manitou non plus. Ce sera tapé — et si cela ne colle pas — nous en serons bien étonnés; d'autant plus que les habitants de son quartier lui ont donné un surnom bien caractéristique: Le Chef des Odeurs suaves.

V

Nous passerons donc aujourd'hui au n° 5.

C'est le citoyen Blanche. Citoyen, oh! je vais me faire attrapper. C'est M. Blanche que j'aurais du dire. M. Blanche se dit bon républicain, d'aucunes personnes m'ont dit qu'il allait à confesse. Je ne le blâme pas; c'est son droit, mais question de religion à part, il y a des honnêtes gens partout et un honnête homme n'a qu'une parole. M. Blanche avait promis officiellement à M. Hennape de marcher carrément avec lui. M. Blanche a changé son fusil d'épaule. Il a déserté.

Qu'est-ce que vous vouliez que nous disions de plus après cela! Un point, c'est tout.

Jules OUVRIER.

## QUESTION D'HYGIÈNE

Nous avons, oh bonheur! l'immense avantage de posséder dans la commune un établissement des plus insalubres, classé comme tel et de ce fait soumis aux règlements spéciaux qui régissent ces sortes d'usines, lesquelles doivent être souvent, très souvent visitées afin que dans la mesure du possible les foyers d'infection, de contagion inhérents à ces industries soient au moins circonscrits et ne puissent constituer un danger pour la santé publique.

Eh bien, moi, simple contribuable, électeur modeste de Nanterre, je suis à me demander, non, je constate que la

Cabinet de M. Edouard Lambert  
18, Boulevard du Levant 18  
NANTERRE

AFFAIRES LITIGIEUSES — RECouvreMENTS  
ASSURANCES

## VENTE & LOCATION DE PROPRIÉTÉS

### LOCATIONS DE SUITE

Grande MAISON comprenant salon, petit salon, salle à manger, cuisine, offices; au 1<sup>er</sup>, 5 chambres, cabinet de toilette, salle de bains, billard; au 2<sup>e</sup>, 6 chambres de dom., Belvédère; Jardin boisé de 4000 mètres. — 3.000 fr.

MAISON de campagne de style, avec tourelle 2 étages, salle de bains, salle de billard, jardin d'agrément de 400 mètres. — Prix 1.300 francs.

MAISON avec jardin de 700 m. en plein rapport, à proximité du ch. de fer et du tramway. Location exceptionnelle, 700 fr.

Maison de Campagne sur avenue, libre de suite, salon, salle à manger, cuisine, office, water-closets. 1<sup>er</sup> étage 2 ch., cabinet de toilette, placards, water-closets, au-dessus 2 grandes pièces. Jardin de 350 m. en plein rapport. — Prix 800 francs.

MAISON de campagne, construction élégante, à 10 min. de la gare et du tramway, 4 pièces au 1<sup>er</sup>, 3 chambres et 2 cabinets au 1<sup>er</sup>. Grenier. — Jardin fruitier de 350 m. — 900 fr.

Grand APPARTEMENT centre du pays, admirablement situé au 1<sup>er</sup> avec net. Jardin 500 m. — 500 fr.

APPARTEMENT confortable, 5. min. de la gare, sur boulevard. Loyer 360 fr.

à des conditions extrêmement avantageuses d'un appartement à Paris, quart. de la Bourse, indiv. convenir à commerce, industrie ou bureaux.

A louer de suite, EN MEUBLE, belle Propriété à 3 min. de la gare, 6 chambres à coucher, Parc de 6000 m., Arbres séculaires. — Mais 400 fr. — Saison 1000 fr.

S'adresser, 18, boulevard du Levant

A LA BERGÈRE  
ORTHOPÉDIE MAISON FONDÉE EN 1830  
tous genres  
CORSETS  
SAB-VARICES  
CORSETIERS  
VENTRIÈRES  
hippocratiques

Spécialité de Corsets sur Mesure  
PRIX MODÉRÉS  
Ci-DEVANT: 6, Rue Saint-Germain, 6  
ACTUELLEMENT: 33, RUE DU CHEMIN-DE-FER, 33  
(à côté de la Pharmacie de M. Lapeyron)

CEUX MENAGE, sans enfants, demande de gérants, concierges, etc. au bureau de la place quelconque.  
S'adresser au bureau du Journal

La petite grammaire des opérations arithmétiques, par M. Millard, 21, faubourg Montmartre, Paris.

Maison de Campagne EN MEUBLE, sur boulevard près de la gare. 100 fr. par mois.

### VENTES

Maison de Rapport, bien située, placement d'avenir, location 3.000 f. sans non-valeurs, dernier prix 40.000 fr., revenu net sans aléa 8 %.

MAISON de campagne bien construite, jardin de 700 m. boisé, sur avenue ombragée, à 6 m. de la gare, p<sup>r</sup> cause départ 25.000

TERRAIN enclos de murs et grilles, propre à la construction, situé sur avenue ombragée pouvant se diviser par lots, contenance 2.400 mètres.

MAISON de campagne avec jardin de 600 m. complètement restaurée. Calorifère, salle de bains, 4 pièces au r.-de-ch. 4 ch. au 1<sup>er</sup>, eau et gaz, occasion 18.000

TERRAIN propre à construire près des Carrières-aux-Loups, avec façade de 30 m. sur la rue de Courbevoie.  
Eau de Seine. Contenance 730 m. environ.

10.000 mètres de Terrain, en Algérie, près de Blidah, pour cause de réalisation; 500 francs, soit 0,05 cent. le mètre.

### OCCASION

PROPRIÉTÉ, PRÈS Brie-Comte-Robert.

Maison sur caves et sous-sol, 2 pers., salon, salle à manger, bureau, cuisine, 4 chambres, au 1<sup>er</sup>, grenier au-dessus.

Fonds de Commerce d'Épicerie dont l'importance, par sa position, ne fera que s'accroître. Prix 8.000 fr.

## VIDANGES A VAPEUR DE RUEIL

Rue des Châteaupieds — Avenue du Chemin-de-Fer

ANCIENNE MAISON V<sup>e</sup> BALLAY

## ALEXANDRE LE BOTMEL

SUCCESEUR

SPÉCIALITÉ POUR ÉPUISEMENT DE PIÈCES D'EAU, PURINS ET CITERNES  
PRIX: 5 FRANCS le METRE CUBE

Le Vésinet Propriété route de Croissy, 22, près la gare, contenance 380 m., mise à prix 60.000 fr., à adj. Ch. des Not. de Paris, 18 juillet 1899. M<sup>r</sup> Huguenot, not. 50, rue de la Botte.

Prêts sur signature à toutes personnes solvables, 4 0/0, rien d'avance. Ecrire: l'Immobilière, 45, rue Rochechouart, PARIS.

Jeune fille, au courant de la couture, demande des journées, de préférence chez couturière. S'adr. 18 bd du Levant, à Nanterre.

## BICYCLETTE

pneumatique  
en parfait état de Neuf  
Très Bonne Occasion, à Vendre 160 fr.  
S'adresser chez M. LIGOT, 25, boulevard des Sycamores.

Pensionnaire est demandé dans honorable famille. Maison confortable, grand jardin. S'adr. au bur. du journal

AVIS IMPORTANT On achète toute espèce de mobiliers, objets d'art, bronzes, pianos, tapis et autres, du bon au courant et débarras. — Ecrire à M. Azan, rue du Vieux-Pont, à Nanterre, qui se rend aussi à domicile.

Grand Magasin de chaussures  
56, Rue du Chemin-de-Fer, 56  
Ancienne Maison FROMONT  
MAUMONT SUCC<sup>r</sup>  
Chaussures de fatigue et de luxe  
Spécialité  
pour dames, fillettes et enfants  
Tous les articles se recommandent par la qualité le pain de la confection et leurs prix modérés.

Bachelet père  
ENTREPRENEUR  
DE MAÇONNERIE & MARBRERIE  
67, rue du Chemin-de-Fer

PASQUIER, horloger  
7, Rue, Sadi-Carnot  
NANTERRE  
Réparations de Montres, Pendules et Bijoux.  
REMONTAGE DE PENDULES  
à l'année

AVIS Tous les Vins qui se vendent 5, rue du Chemin-de-Fer, à NANTERRE chez M. L. CHAUVEAU, sont garantis naturels venant directement des Propriétaires.  
Celui à 0 fr. 45 le litre, malgré son prix modique, peut satisfaire les palais les plus délicats.  
Les Vins en fûts sont livrés directement par les propriétaires. Celui vendu à 86 francs la pièce nue, rendu à domicile, est irréprochable.

Pigeons Milanais blancs friés, de pure race, à vendre. S'adresser: 18, bd du Levant, à Nanterre.

## USINE A GAZ DE RUEIL

### PRIX DU COKE

Pris à l'usine	Rendu en cave	Livraison à domicile
N° 0 .... 1 fr. 70	1 fr. 80	dans les 24 heures
N° 1 .... 1 fr. 60	1 fr. 70	de la commande
N° 2 .... 1 fr. 50	1 fr. 60	
Grésillon . 1 fr. 20	1 fr. 30	

Par 50 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 0,05 Par 100 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 0,10

Installations de gaz complètes fournies par la Compagnie  
Pour 1 bec et 1 fourneau, location mensuelle ..... 1 fr. 25  
Pour 3 becs et 1 fourneau, location mensuelle ..... 1 fr. 50  
NOTA. — La longueur développée du tuyauage ne devra pas comporter plus de trente mètres pour chaque installation.  
En plus de ces locations, l'abonné n'a à payer chaque mois que le gaz consommé.

4, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE, 4  
RUEIL

OPTIQUE  
Pince-nez et Lunettes de tous styles  
Exécution rapide  
RECONSTRUCTION OCULAIRES

L. LEHIEULE  
Horloger de la Ville  
et de la Compagnie des Tramways de Paris à Saint-Germain

REMONTAGES DE PENDULES A L'ANNEE  
Réparations en tous genres.  
FANTAISIE RICHE - ARTICLES DE FUMÉES  
BIJOUTERIE RELIGIEUSE  
BIJOUTERIE OR, OR ET ARGENT  
BIJOUTERIE DOUBLÉ OR

MIROITERIE  
GLACÉS RICHES de tous styles  
GLACÉS FANTAISIE  
Cadeaux de Mariages  
Réparations de Glaces

HORLOGERIE  
de France et de l'Étranger  
REGLAGEURS  
CARTELS  
REGULATEURS  
en Bois sculpté

ACHAT D'OR & D'ARGENT  
PENDULES EN TOUS GENRES  
Cousins pour Couronnes de Mariées  
Montres Or, Argent, Nickel, simples et compliquées  
Petites et Grandes Octavettes argent. — Offertes moitié blanc  
TOUTES MARQUES AU PRIX DES TARIFS

PEINTURES CHIMIQUES LIQUIDES  
PRÊTES A L'EMPLOI  
pour les travaux de Bâtiment, Carrosserie, Cycles  
Meubles, Outils, etc.

LA MANGANINE, couleur à l'huile très brillante et solide  
PEINTURES AU VERNIS  
LA RESISTANTE, couleur à la colle et 14 nuances  
PEINTURE PORCELAINÉ — Peinture pour tuyaux de poêles

URALDA, seule véritable PEINTURE ÉMAIL  
VERNIS ÉMAIL À FROID, SICCATIF POUR PARQUETS  
ENDUITS, COULEURS, HUILES, VERNIS, MASTICS, OCREs, etc.

CARBURE DE CALCIUM  
Pour Appareils et Lanternes.

DAZEVILLE, 17, rue du Bois  
NANTERRE  
NE PAS CONFONDRE: retour l'adresse exacte: 17, RUE DU BOIS

INSTALLATION, NEUF & ENTRETIEN  
D'USINES EN TOUS GENRES

BARON, Constructeur-Mécanicien  
Travaux de précision. Pièces de tous bois et tous métaux — Travail à façon

USINE A VAPEUR  
Bicyclettes, et Travaux sur machines. Réparations de Cycles

15, RUE SAINT-GERMAIN — NANTERRE

Imp. HUBY, 22, r. Maurepas, Rueil et 36, r. St-Germain, Nanterre

abri de colle, qui est, je crois, dirigé par un de nos Ediles, fait exception à la règle et que les décrets, ordonnances, etc., qui s'appliquent à cet établissement sont, pour les Directeurs, lettre morte. Qui ou non, avons-nous une commission d'hygiène ? si oui, elle doit fonctionner et ne pas avoir d'égards même pour un collègue qui ne peut à lui seul posséder le droit d'empoisonner toute une ville.

Je crois que la réponse est facile, que cette usine appartient à MM. X... ou Y..., peu importe, elle doit être non seulement réglementée, mais on doit veiller à l'exécution des règlements. On ne doit pas se contenter d'un statu quo, coupable au premier chef, lequel laisse prendre aux propriétaires un pied véritablement inépuisable.

J'ai, et je puis l'affirmer à la Municipalité, la preuve absolue que la Préfecture de Police a déjà eu l'occasion de s'occuper d'une façon sérieuse de l'usine de Colle, et que si la Commission d'Hygiène nantennaise ne fait rien pour signaler à celle de la Préfecture, l'inobservation des règlements, qui est quotidienne chez MM. Roy et Cie, nous nous en occuperons directement.

A bon entendre salut... J'ai aussi mon dossier secret concernant cette affaire, nous en recauserons moi et mes amis.

#### UN ELECTEUR.

N. B. — Je viens de signer à l'instant une pétition des habitants des quartiers infestés, laquelle vient à point pour justifier mes dires.

Voici le libellé de cette pétition :

**Pétition à M. le Maire et à MM. les Conseillers municipaux de la ville de Nanterre.**

Messieurs, Les soussignés, propriétaires et habitants de l'avenue de Rueil et rues avoisinantes ont l'honneur de vous signaler le danger résultant pour la santé publique des odeurs et émanations qui proviennent de la fabrique de colle établie rue du Bois.

Confiants en votre sollicitude pour la salubrité de la ville, ils vous demandent de prendre les mesures susceptibles de mettre fin à cet état de choses intolérable et vous prient d'agréer l'hommage de leur parfaite considération.

Sont en l'acte de 200 signatures d'habitants du quartier.

Nous croyons rendre service à nos lecteurs en les informant que l'Amara Blanqui, l'apéritif à la mode, a pour dépositaire M. Wateaux, distillateur, 87, route de Châtillon, Grand-Montrouge.

#### Tout est bien, qui finit bien

A la suite d'un différend entre MM. Koenig et Laborde qui devaient, par suite de mauvaise entente, se trouver cette semaine devant le juge de paix.

M. Hennape, choisi comme arbitre par les deux parties, a pu, grâce à son esprit de conciliation arriver à ce résultat : 1° 25 francs de boni pour la caisse des écoles versés par M. Koenig ; 2° Réconcilier deux adversaires sur un terrain d'entente communale.

Pour terminer, comme nous le disions pour commencer : Tout est bien, qui finit bien.

#### Encore les Pompes funèbres

Nous avons signalé à plusieurs reprises certaines erreurs commises depuis quelques temps par cette puissante compagnie, et ce dans l'espoir d'éviter le retour des faits aussi regrettables que ceux que nous avons enregistrés.

Notre espoir a été déçu et chaque jour nous entendons les plaintes de nos concitoyens ; nous nous en faisons l'écho et nous ne pouvons que nous joindre à leurs protestations.

Après avoir oublié de commander un convoi, et en avoir commandé un autre pour la veille alors qu'il ne devait avoir lieu que le lendemain, on s'applique maintenant à laisser les cadavres trois jours à leur famille avant de les inhumer.

Tous les habitants du pays se plaignent de cet état de choses et nous savons que des démarches ont été faites auprès de l'Administration municipale pour prévenir le retour de pareils faits.

Nous nous plaisions à croire qu'elle accueillera ces démarches et qu'après enquête, elle s'emploiera pour faire entendre à l'Administration des pompes funèbres qu'elle n'a pas tous les monopoles.

La lettre suivante a été envoyée par M. le Maire au directeur de l'omnipotente administration :

Nanterre, le 18 juillet 1899.

Monsieur le Directeur,

J'ai le regret d'avoir à porter à votre connaissance la façon défectueuse dont se fait à Nanterre, le service des pompes funèbres. Plusieurs plaintes m'ont été adressées par mes administrés, au nom desquels je viens protester très énergiquement auprès de vous.

Le régleur, chargé de l'ordonnement des convois par votre administration, fixe et arrête sans consulter la mairie, les heures des services.

Il en est résulté, par ces fortes chaleurs, que des corps sont restés 6 heures (3 jours et 2 nuits) avant d'être inhumés.

D'autres convois, arrêtés de concert par la famille et le régleur, n'ont pas eu lieu à l'heure, ni même au jour fixé, l'employé ayant omis de vous adresser la commande ; de fausses applications du tarif ont été faites également.

Tous ces faits sont profondément regrettables, et j'espère, monsieur le Directeur, que vous voudrez bien en prévenir le retour.

Responsable de l'hygiène et de la salubrité de ma commune, je désire qu'on m'en laisse les moyens, et demande qu'un employé irresponsable, ne prenne pas sur lui, des droits, qui comme Maire, m'appartiennent.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Maire,  
A. HENNAPE.

#### Distribution des Prix AUX ECOLES COMMUNALES

Les distributions des prix aux élèves de nos écoles communales aura lieu le dimanche 6 août, aux heures suivantes :

1° Ecole maternelle, à 1 h. très précise. Local de l'Établissement, boulevard du Midi, 31.

2° Ecole des garçons, à 2 heures, salle des fêtes de la Mairie.

3° Ecole des filles, à 4 heures, salle des fêtes de la Mairie.

La fanfare municipale des Sapeurs-Pompiers prêtera son gracieux concours pour ces deux distributions.

#### SOCIÉTÉ DE SECOURS-MUTUELS

L'Assemblée générale de cette intéressante Société aura lieu dimanche prochain, 30 juillet, dans la salle de la Mairie.

Les membres sont priés de s'y rendre exactement à l'heure indiquée par la lettre de convocation.

Au cours de cette assemblée on renouvelera entièrement les pouvoirs du bureau.

#### Souscription Villette

Nous publierons la semaine prochaine la deuxième liste de souscription en faveur de la famille Villette.

La souscription étant sur le point d'être close, nous adressons un pressant appel aux personnes qui n'ont pas versé leur obole, et dont le désir serait de le faire.

Nous rappelons que Mme Villette est restée veuve avec 4 enfants et qu'elle est malade depuis l'accident survenu à son mari.

#### PREFECTURE DE POLICE

### ORDONNANCE CONCERNANT LES DÉPÔTS D'ENGRAIS ET IMMONDICES dans les communes rurales

Paris, le 24 Décembre 1881.

Nous, Préfet de Police

Considérant qu'il est habituellement formé dans les campagnes, aux environs de Paris, un nombre considérable de dépôts d'engrais, composé de boues, d'immondices ou de débris de matières animales qui sans constituer précisément des voiries, répandent cependant des exhalaisons infectes.

Considérant qu'il importe de préserver les habitants et les routes de l'influence malsaine que peuvent produire de telles exhalaisons, et de permettre en même temps aux cultivateurs l'emploi de ces engrais.

Considérant qu'il y a lieu d'apporter quelques modifications aux dispositions de l'Ordonnance de police du 8 novembre 1839, sur la matière.

Vu : 1° les nombreuses plaintes qui nous sont parvenues à cet égard.

2° Les avis des commissions d'hygiène et des Conseils d'Arrondissement de Saint-Denis et de Sceaux ;

3° La loi du 16-24 Août 1790 ;

4° Les arrêtés des Consuls des 12 messidor an VIII et 3 brumaire an IX et la loi du 7 août 1850 ;

5° Le décret du 15 Octobre 1810, l'Ordonnance du 14 Janvier 1815 et le décret du 31 décembre 1866

#### ORDONNONS CE QUI SUIT

ART. PREMIER

Aucun dépôt de boues et immondices ne pourra être établi désormais dans l'intérieur des cours, jardins ou autres enclos contigus aux habitations, dans le ressort de notre préfecture.

ART. 2

Les dépôts de cette nature pourront être formés dans les champs par les cultivateurs, après déclaration à la Préfecture de police et avis favorable de l'autorité municipale, pourvu que leur emplacement soit à une distance d'au moins 200 mètres de toute habitation, et de 100 mètres des routes et chemins.

Cette distance pourra être réduite dans le cas où les chemins ne serviraient qu'à l'agriculture.

La déclaration devra être écrite et remise au Maire, qui la transmettra avec son avis à la Préfecture de police.

ART. 3

Lors de l'emploi des boues et immondices à l'engrais des terres, ces matières seront enfoncées dans un bref délai.

ART. 4

Sont exceptés des dispositions de la présente ordonnance les dépôts de boues et immondices assez considérables pour former des voiries, lesquels sont soumis aux formalités prescrites pour les établissements dangereux et insalubres de première classe.

ART. 5

Après ces attractions, tous les organisateurs et invités, sableront le champagne, pendant que de nombreux toasts étaient portés à la prospérité du plateau.

A cette réunion se trouvaient MM. Caroni et Boux, adjoints ; Blocaux, conseiller municipal ; l'état major des pompiers, les chefs de la musique et le Comité d'organisation des fêtes. Il était tard dans la soirée quand on se sépara, tous satisfaits de la réussite de cette journée, dont chacun gardera un bon souvenir.

ART. 6

L'Ordonnance du 8 novembre 1859 est abrogée.

ART. 7

La présente ordonnance sera imprimée, publiée et affichée.

Les Maires des communes rurales en ressort de la Préfecture de police, le commandant de Gendarmerie de la Seine et les commissaires de police, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

#### INFORMATIONS

M. Guillemet, épicier, rue Volant, 15, ne passait pas positivement pour un modèle de tempérance.

Mercredi soir, vers 10 heures, après une violente scène de ménage, alors que les voisins scandalisés lui reprochaient sa conduite, il se précipita à la fenêtre de sa chambre sise au premier étage, et les invectives grossières.

Dans la chaleur de la discussion il se pencha trop en avant et fut précipité dans le vide.

Relevé par ses voisins et transporté à la Maison Départementale, il y expira en arrivant.

Il s'était, dans sa chute fracturé la colonne vertébrale.

Mercredi ont eu lieu les obsèques de notre regretté camarade Charles Thomas, mort à 31 ans, après quelques jours seulement de maladie.

Thomas était un enfant de Nanterre, connu et estimé de tous.

Il laisse une veuve et deux enfants en bas âge.

Puissent les sentiments recueillis de tous les assistants qui suivaient son cercueil et l'ont accompagné à sa dernière demeure, adoucir la douleur des siens.

M. Hennape, maire de Nanterre, assistait à la cérémonie funèbre. Son premier adjoint, M. Caroni, a adressé au nom de la Dotation de la Jeunesse de France dont Thomas était secrétaire, un adieu ému au défunt.

Que sa famille tout entière reçoive ici, au nom de ses nombreux amis, l'expression de leurs plus sincères condoléances et de respectueuse sympathie.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes sur la proposition du Sous-Secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes,

Vu le décret du 22 mars 1882.

Vu les arrêtés des 24 avril 1882 et 8 juin 1899.

A décerné à M. Chevreau (Alfred-Louis), facteur des postes, à Nanterre (Seine), une médaille de bronze en témoignage de ses 32 ans 1/2 de bons services administratifs.

#### PLATEAU DE NANTERRE

#### FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Organisée par le syndicat des intérêts généraux du Plateau de Nanterre

#### Dimanche 9 Juillet

Le plateau, ordinairement si calme, était en émoi dès le matin ; de tous côtés, les habitants donnaient le dernier « coup » à la décoration de leurs demeures et des avenues, les drapeaux, guirlandes et feuillages se balançaient à toutes les fenêtres ; c'est que chacun avait à cœur de recevoir dignement ses hôtes.

De deux à quatre heures, les pompiers, sous le commandement de leur lieutenant, M. Rotty, exécutèrent des exercices d'attaque de feux, qui mirent en relief leur dévouement et la sûreté de leurs mouvements. En intermèdes, la musique municipale, sous l'habile direction de son chef, M. Walter, fit entendre quelques bons morceaux de son répertoire. A tous, les braves ne furent pas ménagés. Et le succès fut au comble lorsque, après avoir joué la légendaire marche des « Pompiers de Nanterre » demandée par les assistants, deux petites filles remirent au lieutenant et au chef de musique, deux magnifiques bouquets.

Après ces attractions, tous les organisateurs et invités, sableront le champagne, pendant que de nombreux toasts étaient portés à la prospérité du plateau.

A cette réunion se trouvaient MM. Caroni et Boux, adjoints ; Blocaux, conseiller municipal ; l'état major des pompiers, les chefs de la musique et le Comité d'organisation des fêtes. Il était tard dans la soirée quand on se sépara, tous satisfaits de la réussite de cette journée, dont chacun gardera un bon souvenir.

#### Joué 13 Juillet

La retraite aux flambeaux a été magnifique, et la jonction officielle fut du plus heureux effet. Le long itinéraire nous exempta de rentrer dans de plus grands détails ; chacun ayant pu juger de la splendeur du cortège. Nous tenons, cependant,

à faire ressortir la présence d'une voiture très bien décorée, ornée d'un transparent lumineux portant l'inscription « Route de Paris » et conduite par M. Gruenmeier, représentant de ce quartier, qui recueillit de nombreuses ovations sur tout le parcours.

La Société des Trompettes l'« Alerte » et les Touristes, prêtaient leur concours à cette retraite.

#### Vendredi 14 Juillet

La fête, annoncée dès 7 heures du matin, par des bombes, commença par une large distribution de vivres aux personnes nécessiteuses ; les bons émanaient de dons offerts gracieusement par plusieurs habitants du quartier dont, par modestie, nous taisons les noms. Merci, Messieurs, de votre bon cœur.

De 2 à 4 heures, des jeux organisés, route de Paris et route Charles-X, réjouirent les nombreux enfants qui y prirent part et qui tous gagnèrent des jouets et lots utiles.

A 5 heures, le ballon l'« Acor », s'élançait majestueusement dans les airs, emmenant M. Hervieu, le sympathique aéronaute, qui prêta son gracieux concours à la fête de la Rosière, et qui renouvelait cette généreuse et grandiose attraction, aux habitants de son quartier. Durant le gonflement, de jolis bouquets ont été distribués à toutes les dames présentes, très flattées de cette gracieuse attention.

Les touristes et les trompettes s'étaient chargés du transport des ballons réservoirs venant de l'usine à gaz de Rueil.

Le soir, au bal, tenu dans une salle champêtre parquetée et éclairée à flots par les appareils de lumière acétylène brevetés, de M. Hervieu, mis à la disposition des organisateurs et dont l'effet et la sécurité impressionnèrent fort tous les assistants. L'orchestre sous la direction de M. Noirot, sous-chef de la musique municipale, entraîna tous les danseurs et danseuses dont les fraîches toilettes donnèrent la note suave et gaie au milieu des tourbillons qui ne se terminèrent qu'au lever du jour.

A l'ouverture du bal M. Kook, le tireur bien connu de tout Paris à émerveillé les assistants par de surprenants exercices de tir en aveugle et les braves ont été la juste récompense de son talent.

Durant cette journée les organisateurs eurent la visite de MM. Hennape, maire ; Caroni, adjoint ; Roy, Blocaux, Rotty, Péan, conseillers municipaux et diverses notabilités dont les noms nous échappent et qui voudront bien nous excuser.

L'après-midi du 15 a été consacrée à une matinée d'enfants, organisée dans la salle de bal par toutes les dames du quartier qui rivalisèrent d'entrain pour amuser les bambins fillettes et garçons dont les éclats de rires sonores nous ont prouvé la joie. A vous Mesdames, merci, de votre amabilité.

Les nuits des 15 et 16 revirent tout le monde au bal, où la même harmonie et enthousiasme ne cessèrent de présider.

En résumé ce furent de belles fêtes dont la réussite démontre amplement le dévouement des organisateurs et fait honneur aux invités.

Merci à tous, et vive le bon accord et la cordialité qui régnera longtemps, nous l'espérons, sur le gai plateau bien digne de l'intérêt des édiles qui sauront le récompenser comme il convient par des avantages utiles.

A. L.

#### Ménages Ouvriers

Nous lisons dans la *Reforme économique*, l'entrefilet suivant :

En 1894, le docteur Mangenot fut chargé de se livrer à une enquête sur les habitants et les budgets ouvriers. Il choisit pour champ d'informations le quartier de la porte d'Ivry dont la population est presque exclusivement composée d'ouvriers et qui couvre une étendue de huit hectares. On y trouve tous les types d'habitations, même de vieilles voitures transformées en maisons. Le docteur Mangenot, dit le *Petit Parisien*, a tout d'abord fait la constatation suivante :

Dans les 212 maisons de notre quartier, il y a 1,549 logements, parmi lesquels 1,415 sont d'un loyer annuel inférieur à 400 fr. 1,266 de ces derniers sont occupés. Sur ce nombre, 432 sont à une pièce.

Le loyer des chambres à une pièce varie de 1 fr. à 4 fr. par semaine ; la moyenne du loyer annuel est de 152 fr.

Les chambres garnies au nombre de 183, offrent de même quelques déficiences. Le cinquième de ces logements ne fournit pas aux habitants le cubage de 14 m. d'air exigé par la loi. La moyenne du loyer est assez élevée : elle atteint 3 fr. 80 par semaine, ce qui constitue une moyenne annuelle de près de 200 fr.

Les logements à deux pièces, dont le loyer est en moyenne de 175 francs, sont au nombre de 306 et ceux de trois pièces de 337.

Etudiant la population qui vit dans ces conditions, l'enquêteur a été frappé du nombre des familles sans enfants :

Sur 511 familles, 288 sont stériles dans le quartier que nous étudions : cette proportion — qui fait 56 p/o — est, il faut l'avouer, notablement supérieure à la moyenne parisienne, 26 p/o, et à la moyenne provinciale, 22 p/o.

Au point de vue des salaires, on peut d'abord distinguer une classe comprenant 538 ménages avec des salaires de 5 à 7 francs pour les hommes et de 3 à 4 francs pour les femmes.

La deuxième classe de salariés comprend 336 ménages dont le revenu ne dépasse pas 1 fr. 50 par tête et par jour ; ce sont les chiffonniers, les vanniers et journaliers. Dans les 118 ménages formant une troisième catégorie, on ne note plus que de petits salaires, généralement irréguliers.

Les conclusions générales de l'enquête est qu'un ménage d'ouvrier ayant moins de 1 franc par jour et par tête ne peut subvenir à ses besoins. Ce sont là les calculs de statisticiens qui supposent des individualités théoriques et ne songent qu'à la satisfaction des besoins matériels réduites au plus strict nécessaire. En fait, nous ne croyons pas qu'il fut possible à une famille composée du mari, de la femme et d'un seul enfant, de pourvoir à toutes les nécessités d'une existence, même misérable, avec une somme qui, d'après le chiffre indiqué, ne dépasserait pas 90 fr. par mois. On nous répondra qu'il y en a qui vivent de la sorte ; nous pensons qu'il se contenterait d'en mourir plus ou moins lentement.

Georges FLEUREY.

#### ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Guillaume, Hippolyte, boulevard du Coucher, 21 ; Kapples, Julien, sente des Fontanelles ; Vauglade, Charles, avenue de Rueil, 58 ; Diehly, André, rue Saint-Germain, 4 ; Gambin, Jeanne, av. de la République, 15 ; Malaval, Henri, avenue de la République, 75 ; Landois, Louise, rue Saint-Germain, 11 ; Mignot, Suzanne, route Charles X, 7 ; Boutefroy, Georges, rue du Docteur-Foucault, 40.

PUBLICATIONS. — M. Claise et Mlle Descamps, à Nanterre ; M. Chassot, à Paris, et Mlle Meunier, à Nanterre.

MARIAGE. — M. Garreau et Mlle Bouvet, à Nanterre.

DÉCÈS. — M. Giro, 49 ans, avenue de la République, 45 ; M. Thomas, 31 ans, rue Saint-Germain, 2 ; M. Thierry, 38 ans, avenue de la République, 75 ; Mme Lefrère, 30 ans, rue du Gymnase ;

Enfant Thomas, 3 ans, route de Paris, 11 ; M. Clavier, 58 ans, rue Thomas-Lemaître, 15 ; Enfant Diehly, 3 jours, rue Saint-Germain, 4 ; M. Guillemet, 38 ans, rue Volant, 15.

Chef de la Pharmacie, 109, Rue Saint-Dominique, PARIS.

GUINÉE, Pharmacie-Chimie, 1, Passage Saubert, Paris.

Indispensable à tous les commerçants

EN 20 JOURS

GUÉRISON RADICALE de l'Anémie

Par le FÉLIX DE ST-VINCENT-DE-PAUL

Le Seul autorisé spécialement.

Pour renseignements, adressez-vous à nos bureaux, 109, Rue Saint-Dominique, PARIS.

#### Le Musée du Siège

Étrangement suggestif le Musée du Siège. Dans les salles de l'ancien hôtel de la marquise de Sévigné, c'est l'évocation d'un siècle mort, dans un rappel de visions charmantes et de souvenirs frivoles. Puis, une porte poussée et l'on pénètre dans le Musée du Siège. Ici des capotes, des vestes, des képis, des obus, des cartouches, un casque, un sabre, derniers vestiges d'une époque fiévreuse et tragique. Là, notre attention est requise par la capote de M. Jules Claretie, par le képi du pasteur Coquerel.

Ailleurs ce sont les restes de l'armée, le dernier ballon qui partit de Paris. Dans la même salle un admirable moulage de la tête de Gambetta.

Sous les glaces des vitrines, d'intéressants autographes.

Sur une table on voit des fragments de bronze et d'acier, un casque prussien pressé de part en part, près du sabre de l'acteur Didier Silvestre. Et comme contraste à ces souvenirs, des caricatures d'André Gill : Trochu et son plan, le sourire sardonique de Rochefort et d'autres.

Nombre de Parisiens et d'habitants de notre région pourront venir revivre là quelques minutes douloureuses de leur vie.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir complètement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un

Écrire par lettre ou carte postale, à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Gragny, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Eviter les contrefaçons

#### CHRONIQUE THÉÂTRALE

#### A MARIIGNY-THÉÂTRE

Francisque Sarcy affirmait volontiers que nulle part ailleurs qu'au théâtre il ne fait frais quand vient l'été.

Cette boutade du célèbre critique est devenue à Marigny-Théâtre une vérité des plus éclatantes. Il faut dire aussi que la salle de Marigny est unique en ce sens qu'elle est la seule à s'ouvrir sur des jardins, sur des terrasses.

Cette disposition et un programme qui comprend un ballet de Salvayre ainsi que les Kremos, les Schwartz et les chats de Tchouk, n'en font pas plus pour justifier la vogue du théâtre des Champs-Élysées.

#### ALCAZAR D'ÉTÉ

Si M. Cellarius a, sans compter, dépensé beaucoup d'esprit dans sa revue : *En avant les petites femmes!* si, sans compter davantage, la direction de l'Alcazar d'été a costumé et encadré cette revue de très luxueuse façon ; si, enfin, les artistes de ce concert — Lise Fleuron, Régiane, Maurel, Jacquet en tête — y ont apporté toute la verve, tout l'entrain dont ils sont capables, les uns et les autres sont largement payés de leurs peines ou de leurs sacrifices par l'éclatant succès que chaque soir obtient cette revue. Les rires et les bravos y éclatent sans discontinuer.

#### Eviter les contrefaçons

#### CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Le Directeur-Gérant : E. HUBY.

#### Chemins de Fer de l'Ouest. — Gare de Nanterre

#### HEURES DE DÉPART

VERS PARIS			VERS SAINT-GERMAIN		
MATIN	MATIN	SOIR	MATIN	SOIR	SOIR
4 48	B 11 20	5 46	6 58	1 10	7 15
5 46	Midi 11	6 11	7 42	B 1 37	7 38
6 31	Midi 46	6 44	8 10	2 10	8 20
7 6		B 7 20	8 43	3 10	9 18
7 31	SOIR	8 9	9 10	4 10	10 13
8 6	1 14	9 12	10 10	A 4 38	11 23
8 36	1 46	B 9 39	11 10	5 5	C 11 58
A 8 46	2 11	10 7	11 41	5 49	C 12 36
9 6	A 2 46	11 2	Midi 10	6 21	MATIN
9 41	3 16	11 52	Midi 43		